

Le 12/05/2020

1. Masque : comment le mettre, le retirer et le nettoyer correctement ?

Comment mettre un masque ? Il existe deux formes de masques chirurgicaux : le premier est conçu avec des élastiques, le second, avec des fils que l'on noue derrière la tête. Une infirmière nous renseigne **les étapes à suivre pour placer le masque sur le visage**, sans le contaminer.

- ✓ Se laver les mains : le premier geste à adopter avant même de toucher le masque est de se frictionner les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro alcoolique.
- ✓ Sortir le masque "en ne touchant que les élastiques ou les fils" ;
- ✓ Le placer dans le bon sens : "*certaines masques ont une couleur sur la face avant, elle doit donc se placer à l'extérieur. Quand ce n'est pas le cas, on repère les stries (la partie en accordéon, nldr) qui vont se déplier vers l'avant*" ;
- ✓ **Placer les élastiques autour des oreilles sans toucher la partie centrale du masque**
Appuyer sur la partie haute du masque, au niveau du nez, ce qui permet de le rendre hermétique : "*c'est très important, il ne faut pas que l'air qui est filtré par le masque puisse en sortir*" ;
- ✓ Attraper le bas du masque avec votre main propre, puis le tirer pour couvrir le menton.
- ✓ "*Une fois que le masque est bien en place, il ne faut jamais au grand jamais le toucher avec les mains. La partie filtrante ne sera plus filtrante si vous la touchez, elle ne sera plus propre, ni hermétique.*"

Comment enlever son masque proprement ? En cas de soif ou de faim, retirez toujours la protection par les lanières ou les élastiques. Ne tirez jamais votre masque vers votre cou. Le cou et le thorax sont des parties qui peuvent potentiellement être contaminées par des crachats, des éternuements etc. Ce sont des parties sales. Si vous mettez la partie propre et filtrante de votre masque dessus, ce dernier ne sert plus à rien.

Le masque peut être porté 4 heures maximum. Pourquoi ? Parce que c'est la durée de vie du filtre. Au-delà il ne sera plus filtrant.

Chaque fois que vous devez toucher un masque usagé, lavez-vous les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Lorsqu'il s'humidifie, remplacez-le par un nouveau masque.

Comment nettoyer son masque ?

LES MASQUES À USAGE UNIQUE : ne réutilisez pas des masques à usage unique. Lorsque votre masque n'est plus utilisable, jetez-le immédiatement dans une poubelle fermée puis, lavez-vous les mains. C'est le cas des masques chirurgicaux et des masques faits en maison lorsqu'ils sont en papier.

LES MASQUES RÉUTILISABLES : ils peuvent être réutilisés et doivent alors être nettoyés méticuleusement pour éviter qu'ils ne deviennent des nids à microbes. Recommandations pour nettoyer son masque après chaque utilisation :

- ✓ Laver le masque à 60° pendant 30 minutes avec un détergent en machine à laver
- ✓ Éviter le lavage à l'alcool ou à la javel qui endommagent le tissu et donc la capacité filtrante du masque

- ✓ Autre possibilité, le passer au four à 75° pendant 30 minutes.

Si le masque ne peut pas être désinfecté immédiatement, il faut le placer dans une boîte hermétique que l'on nettoiera ensuite avec de l'eau de javel.

Pour rappel, l'utilisation d'un même masque est limitée dans le temps, un masque en tissu ne doit pas être porté plus de 3h.

2. Des nouvelles des ESMS

La Plaine : Le résident testé via le test PCR hier est négatif, grand soulagement pour lui-même, sa famille et toute l'équipe.

Le beau temps a permis à plusieurs résidents de profiter du parc.



ESAT Jean CHARCOT : Une reprise aujourd'hui avec 23 travailleurs présents. Et 11 professionnels dont directeur, chef de service, assistante, agent de service et sept moniteurs.

Certains travailleurs sont venus en autonomie (voiture, voiturette, scooter ou vélo, les autres ont été transportés par les véhicules de l'ESAT, depuis leur domicile.

Un accueil collectif a été organisé dans la salle de restauration pour un rappel du contexte sanitaire, de la distanciation et des gestes barrières. L'utilisation du masque, a été expliquée à plusieurs reprises durant la journée. Une formation sur les règles de circulation, et l'occupation des locaux et notamment les vestiaires, a été prodiguée par petits groupes.

Des vidéos ont été proposées également en petits groupes tout au long de la journée, avec des question/réponses sur les gestes barrières, la bonne utilisation des masques et les erreurs à ne pas commettre. L'ensemble des personnes avaient des questions sur l'organisation de la vie quotidienne, les mesures de sécurité pour faire les courses, le respect de la distanciation sur les chantiers ou ateliers, le « vrai/faux » des informations sur internet.

Nous avons organisé deux services repas dès aujourd'hui, organisation qui durera jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

La blanchisserie a repris cet après-midi et tous les autres ateliers ont réalisé un nettoyage et une désinfection des vestiaires, armoires vestiaires, locaux collectifs, véhicules ainsi qu'une remise en état des matériels thermiques...

Tous étaient très contents de revenir travailler et ont montré une véritable motivation à être présents, surtout pour les plus isolés durant le confinement. La reprise a permis de retrouver du lien social et amical.

ESAT Gustave EIFFEL : Le premier jour de reprise s'est bien déroulé avec un effectif de 25 travailleurs réduit. Nous avons pu constater les premiers ajustements pour notre fonctionnement collectif avant d'augmenter petit à petit le nombre de travailleur accueillis.

L'ESAT remercie Mme GENDRON, représentante de la Municipalité d'ANDRESY pour le don de masques qui vont être distribués et très utiles !

Les Réaux : Tous les résidents du foyer se portent bien.

Les visites se poursuivent tranquillement. A ce jour, 4 visites ont eu lieu pour 3 résidents. Demain, deux autres visites sont au programme. Ces rencontres se passent bien, tous respectent la procédure mise en place. C'est touchant pour les équipes, d'être témoins du bonheur des familles et des résidents à se retrouver !!!

Ce matin Alexis, grand fan de voiture, a demandé à aller voir celles des salariés et c'est la voiture décapotable de la secrétaire qui a remporté le vote de la plus belle voiture ! Selon Alexis.

Cet après-midi, Jeux de société pour certains, manucure pour d'autres et sorties dans le jardin pour d'autres.

Aloyse est allée faire sa promenade à l'extérieur du foyer.

Les jumelles Sophie et Aurélie, Laurent ainsi que Vincent ont profité de Skype pour communiquer avec leurs parents.

Vincent est très content de parler avec maman et son papa qui se sont initiés à pour l'occasion !!!



sa
Skype



Alexis et Demba ont joué au ballon dans le patio...



3. Attestation de déplacement en dehors de votre département et à plus de 100 km de votre résidence

Ces déplacements sont autorisés, sous les conditions suivantes :

- Trajets entre le lieu de résidence et le ou les lieux d'exercice de l'activité professionnelle, et déplacements professionnels qui ne peuvent pas être différés (cas n°1).
- Trajets entre le lieu de résidence et l'établissement scolaire effectué par une personne qui y est scolarisée ou en accompagnement d'une personne scolarisée et trajets nécessaires pour se rendre à des examens ou des concours (cas n°2).

Cellule crise APAJH Yvelines/GBS COVID-19

- Déplacements pour consultation de santé et soins spécialisés ne pouvant être assurés à distance ou à proximité du domicile (cas n°3).
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance des personnes vulnérables et pour la garde d'enfants (cas n°4).
- Déplacements résultant d'une obligation de présentation aux services de police ou de gendarmerie nationales ou à tout autre service ou professionnel, imposée par l'autorité de police administrative ou l'autorité judiciaire (cas n°5).
- Déplacements résultant d'une convocation émanant d'une juridiction administrative ou de l'autorité judiciaire (cas n°6).
- Déplacements aux seules fins de participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative et dans les conditions qu'elle précise (cas n°7).

